

Nantes, 14 avril 2023

Chère Madame, cher Monsieur, chers donateurs,

Nous vous remercions vivement pour la générosité dont vous faites preuve tout au long de l'année. Le Denier de l'Église constitue une composante essentielle des ressources financières de notre Église qui ne vit que grâce à la générosité des donateurs.

Nous avons le plaisir de vous partager ci-après les informations essentielles des comptes de l'association diocésaine de Nantes. Il est également possible de lire et télécharger le 1^{er} Panorama économique du Diocèse via ce lien : <https://diocese44.fr/dons/panorama-economique/>

Nous profitons également de ce courrier pour vous préciser que, sur votre déclaration de revenus 2022, les dons versés à des associations culturelles bénéficient d'une réduction d'impôt égale à 75 % dans la limite de 562 €. Au-delà, votre don est déductible à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Les dons versés du 1.1 au 31.12.2022 jusqu'à 562 € sont à reporter dans la case 7UJ, les dons versés au-delà de 562 € sont à reporter dans la case 7UF.

Votre prélèvement se renouvelle automatiquement chaque année, aussi il vous est possible de le modifier, le suspendre momentanément ou l'arrêter tout au long de l'année par simple appel, e-mail ou courrier adressé au Service ressources financières : 02 40 76 69 49 ou deniereglise@ad-nantes.org

Nous tenons à remercier chaleureusement nos donateurs non imposables qui, malgré des revenus plus modestes, participent chaque année au Denier.

En vous remerciant à nouveau de tout cœur pour votre soutien, nous vous prions de croire, chère Madame, cher Monsieur, chers donateurs, à l'expression de nos sentiments distingués.

Nicolas PERENCHIO
Économiste Diocésain
et l'équipe du Denier de l'Église



Vos dons soutiennent les prêtres, les bénévoles et salariés laïcs présents et disponibles pour :



**ACCUEILLIR,
ÉCOUTER, AGIR**

254 prêtres en activité
72 diacres en service
13 séminaristes
142 animateurs engagés
dans l'action pastorale
(79 ETP*)
194 salariés au service des
paroisses et du diocèse (81 ETP*)

* ETP : équivalent temps plein



**CÉLÉBRER
ET RASSEMBLER**

Messes célébrées
le dimanche
De grands temps
liturgiques
Des rassemblements
paroissiaux
et diocésains



**ACCOMPAGNER CHAQUE
CHEMIN DE FOI**

Des centaines d'enfants
catéchisés et de jeunes
en aumônerie
474 adultes catéchumènes
Des pèlerinages annuels
Des rencontres et visites
d'aumôniers à l'hôpital,
en prison, à domicile



**PRÉPARER AUX GRANDS
MOMENTS DE LA VIE**

3560 baptêmes
1900 1^{res} communions
900 confirmations
660 mariages
7900 funérailles

L'ESSENTIEL DES COMPTES DE L'ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE NANTES

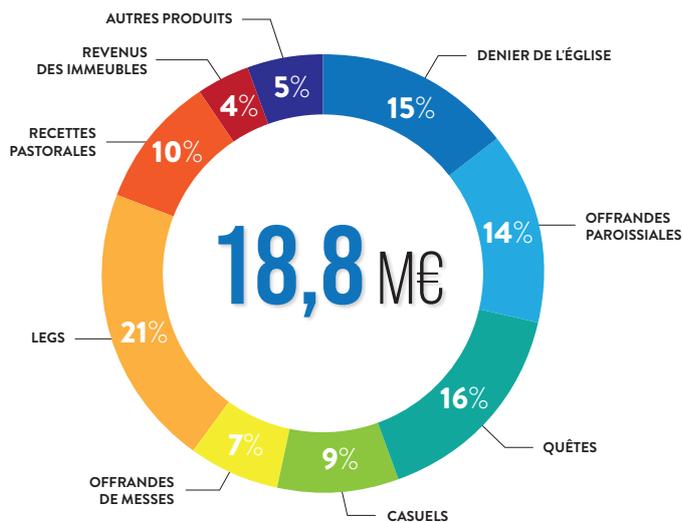
COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ AU 31/12/2021

Recettes d'exploitation	18,8 M€
Dépenses d'exploitation hors amortissements	-16,4 M€
Résultat d'exploitation hors amortissements	2,4 M€
Amortissements	-3,4 M€
Résultat d'exploitation	-1,0 M€
Résultat financier net	0,8 M€
Résultat courant	-0,2 M€
Résultat exceptionnel	1,0 M€
Impôt sur placements	-0,2 M€
Résultat net	0,6 M€

ZOOM SUR LE DENIER 2021

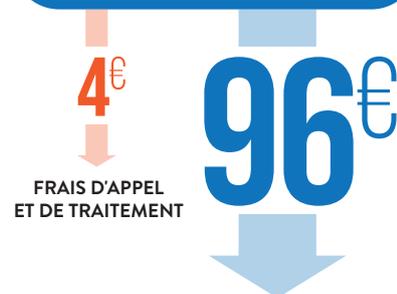


RECETTES D'EXPLOITATION



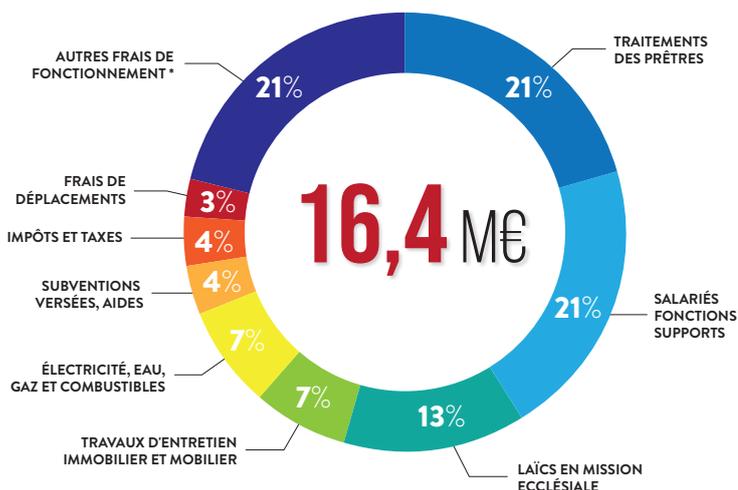
Merci pour votre générosité !

POUR 100€ VERSÉS



TRAITEMENT DES PRÊTRES, DES LEME ET DES LAÏCS

DÉPENSES D'EXPLOITATION



71 paroisses dont 30 sont adhérentes au Groupement Solidaire des Paroisses (GSP)

Rigueur et transparence sont les maîtres-mots du fonctionnement et de la gestion du diocèse. Les comptes annuels sont **certifiés** tous les ans par un commissaire aux comptes.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le document mis en ligne sur le site du diocèse : <https://diocese44.fr/dons/don-en-ligne/>



* Frais généraux du type fournitures administratives, sous-traitance, locations, charge d'assurance, frais postaux, frais bancaires, documentation, maintenance informatique, etc.